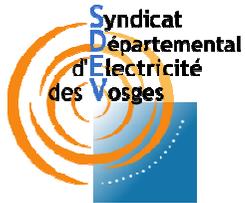


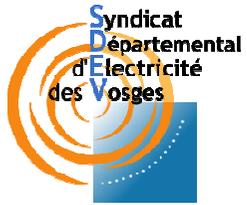
Rapport du Contrôle de Concession 2018 sur l'exercice 2017

Comité Syndical du 27 Novembre 2019



SOMMAIRE

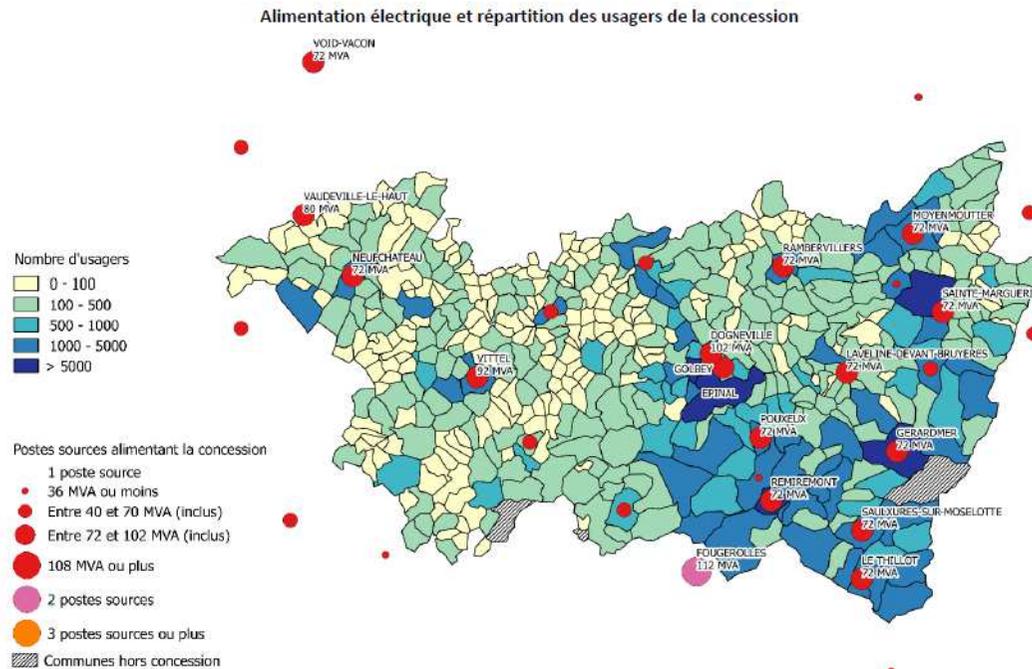
- 1. Tableau de bord de la concession**
 - **Domaine technique**
 - **Domaine comptable et financier**
 - **Domaine clientèle**
- 2. Respect des obligations du concessionnaire en termes de prise en compte de l'environnement**
- 3. Analyse des clients et des départs BT mal alimentés. Fiabilité de l'outil de calcul d'Enedis – Exercices 2017 et 2018**
- 4. Programme d'investissements du Concessionnaire**

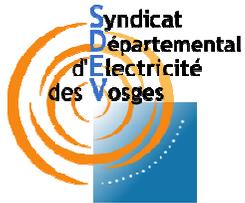


1- Tableau de bord de la concession

Domaine Technique : Rappel de l'environnement

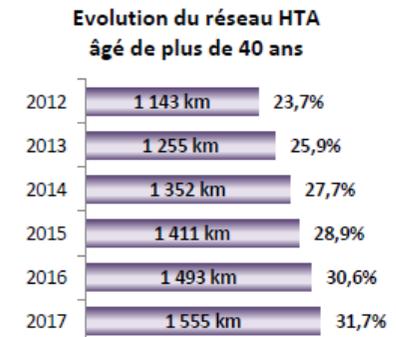
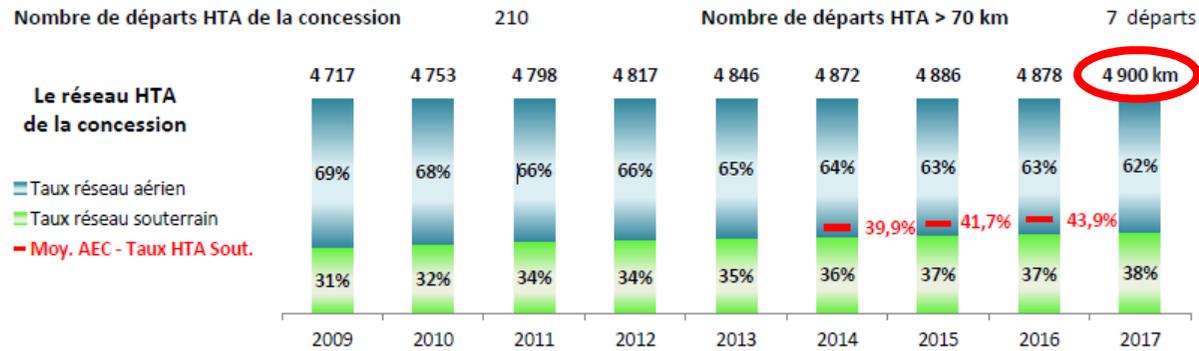
- 505 communes desservies, soit 369 157 habitants
- 225 846 usagers dont 73 116 en zone rurale (32,6 %) et 151 166 en zone urbaine (67,4 %)
- La concession est alimentée par 32 postes sources dont 20 sur le département

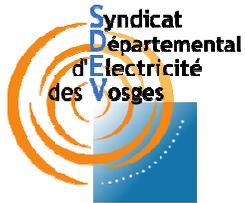




Domaine Technique : Patrimoine

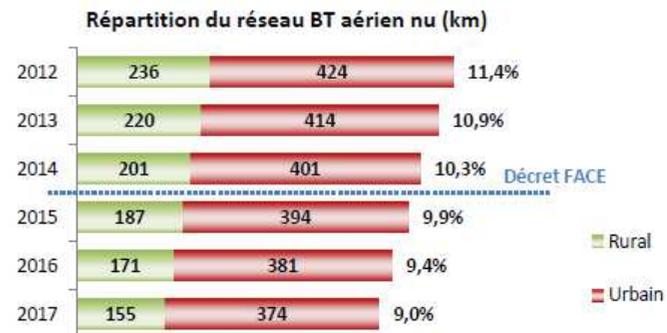
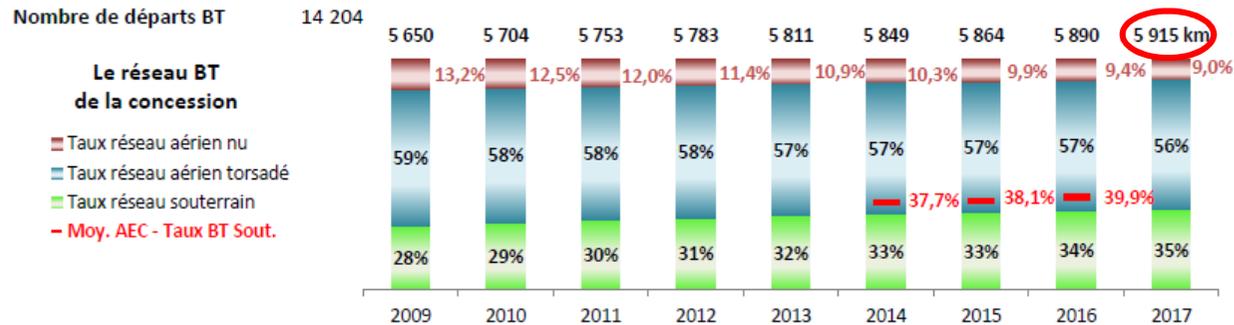
a. Réseau moyenne tension (HTA)





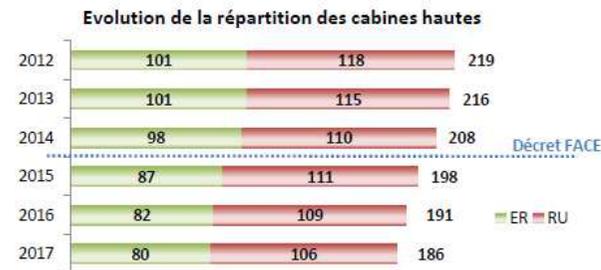
Domaine Technique : Patrimoine (suite)

b. Réseau basse tension (BT)

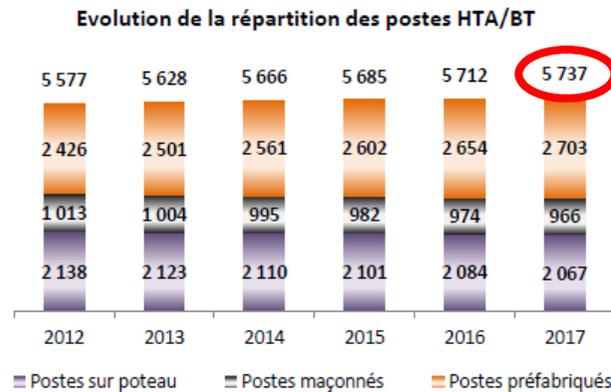


Domaine Technique : Patrimoine (suite)

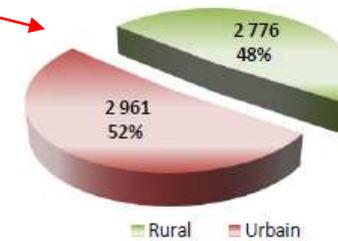
c. Cabines hautes (postes HTA/BT en forme de tour)

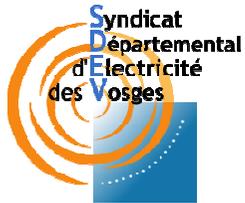


d. Postes de distribution publique (DP)



Répartition des postes selon les régimes urbain et rural sur le dernier exercice

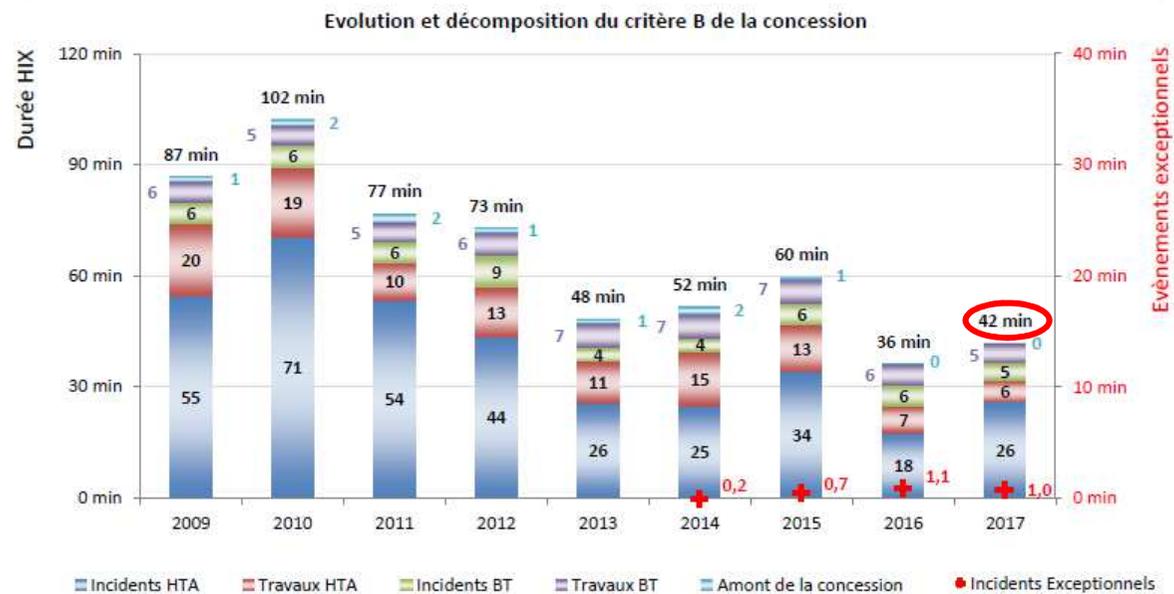




Domaine Technique : Qualité de l'électricité

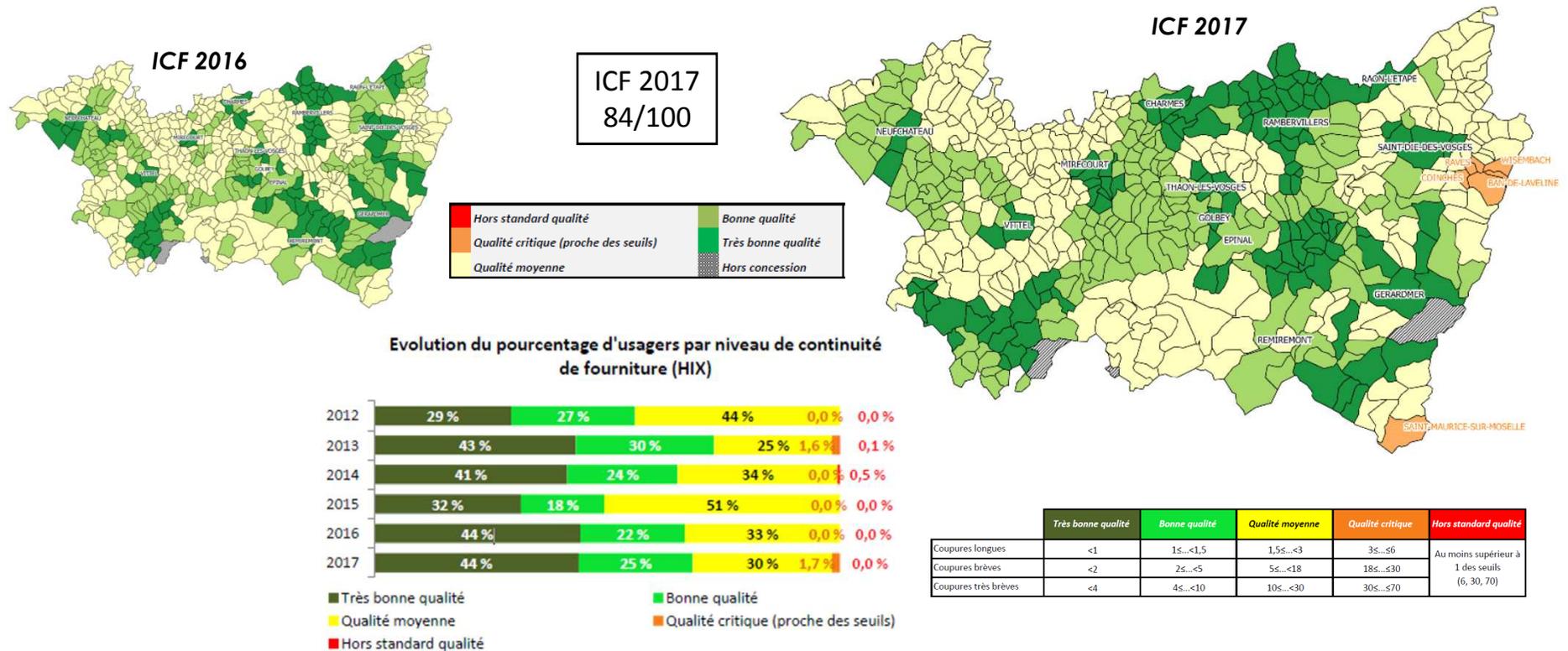
a. Continuité d'alimentation : le critère B

Critère B : temps moyen de coupure pour un usager BT, hors évènements exceptionnels : 42 minutes en 2017 (65 minutes au national) dont 26 minutes de coupures relatives aux incidents sur le réseau HTA



Domaine Technique : Qualité de l'électricité (suite)

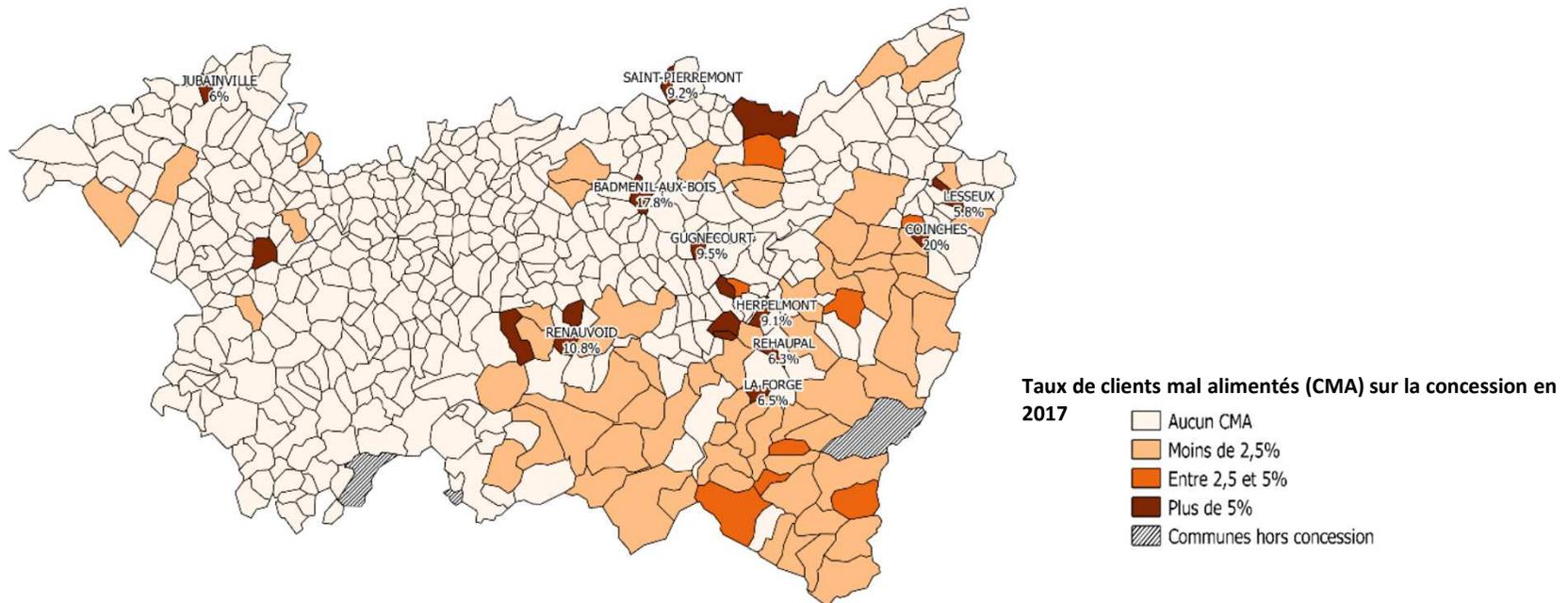
b. Continuité d'alimentation : l'Indicateur de Continuité de Fourniture (ICF)



Domaine Technique : Qualité de l'électricité (suite)

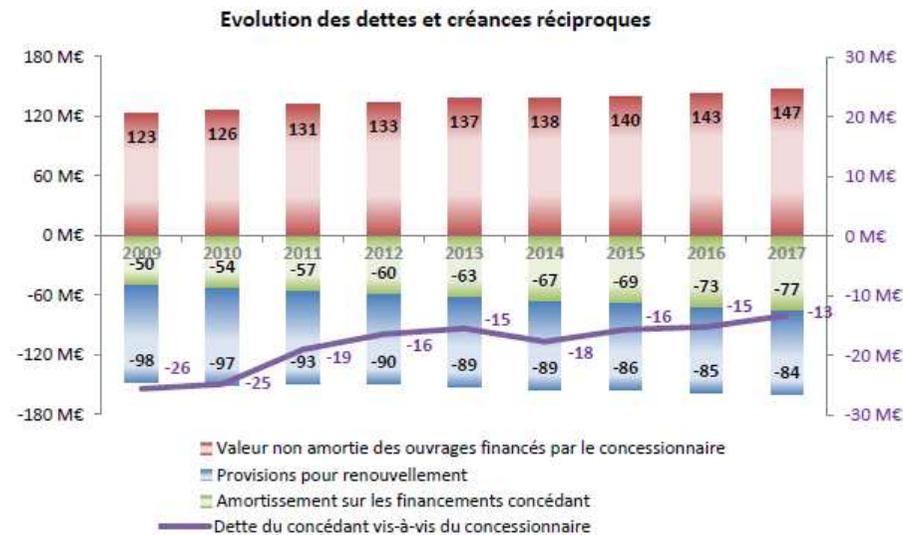
c. Qualité de tension

- 2 départs HTA en contrainte de + 5 % de chute de tension
- 133 départs BT en contrainte (+ ou - 10 % de la tension nominale de 230 V) dont 69 en urbain et 64 en rural
- 904 clients mal alimentés (0,4 %) dont 545 en urbain et 359 en rural



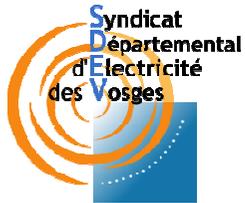
Domaine Comptable et Financier

- Investissements : 19,3 M € dont 13,5 M € délibérés (stable)
- Patrimoine concédé valorisé à 544 M €
- Dette potentielle d'ENEDIS envers le SDEV : 13 M €



Un solde des dettes et créances réciproques positif traduit une position de dette de la Collectivité envers le concessionnaire.

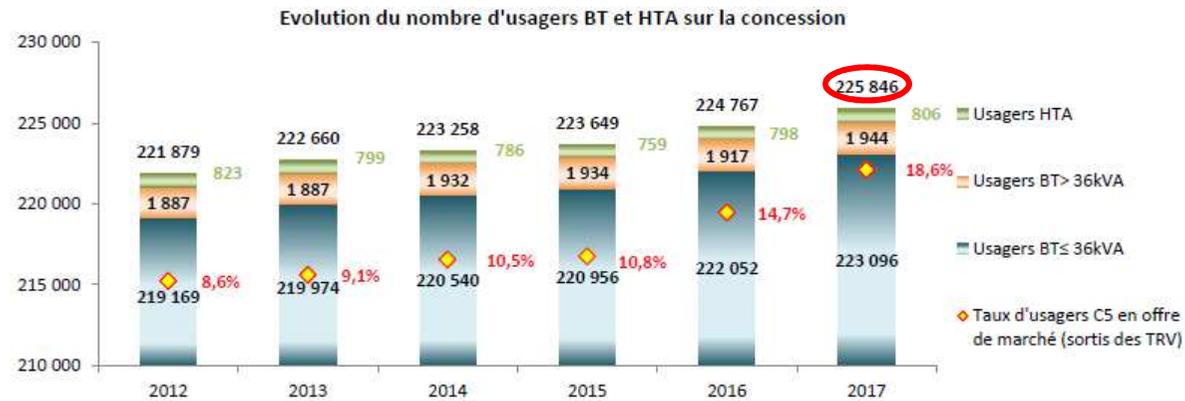
Un solde des dettes et créances réciproques négatif traduit une position de dette du concessionnaire envers la Collectivité.



Domaine Clientèle

a. Le service aux usagers du Distributeur (ENEDIS)

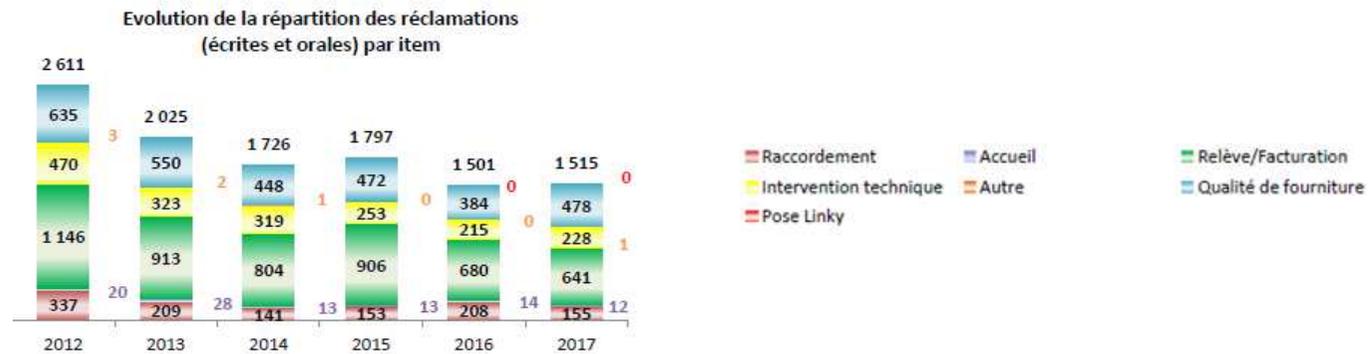
- 225 846 usagers (+ 0,5 %)



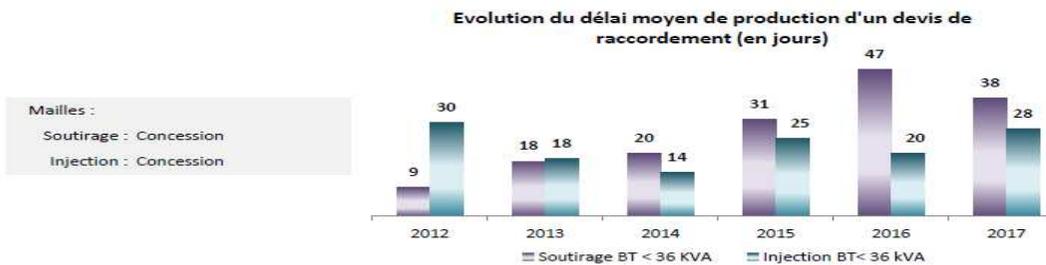
- 3 526 installations de production dont 96 % en photovoltaïque

a. Le service aux usagers du Distributeur (ENEDIS)

- Réclamations

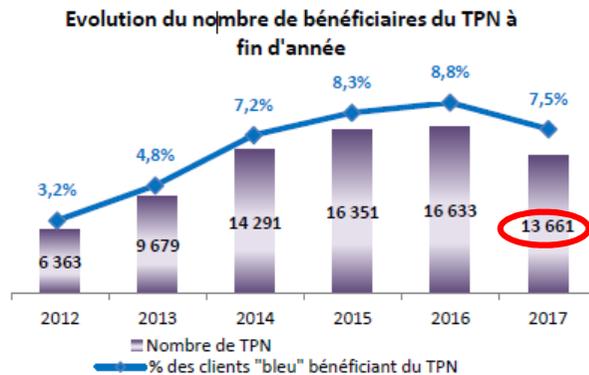


- Délais de production d'un devis de raccordement



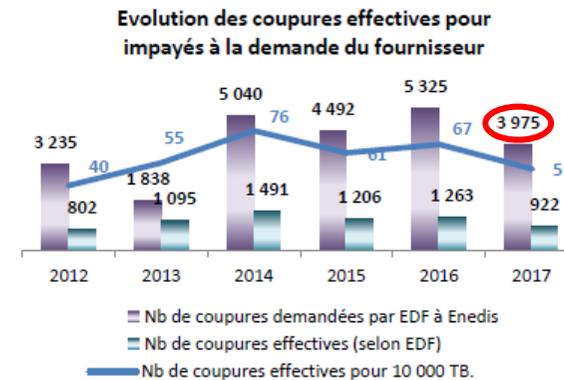
b. Le service aux usagers du fournisseur EDF : le service aux usagers aux tarifs réglementés de vente

- 181 822 clients
- 13 661 clients bénéficiaires du Tarif de Première Nécessité (TPN)

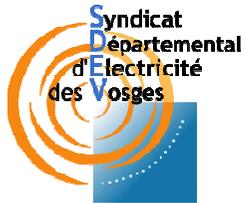


Maille : SDEV

- 3 975 demandes d'interventions pour impayés



Maille : SDEV



2 – Respect des obligations du Concessionnaire en termes de prise en compte de l'environnement



Prise en compte de l'environnement

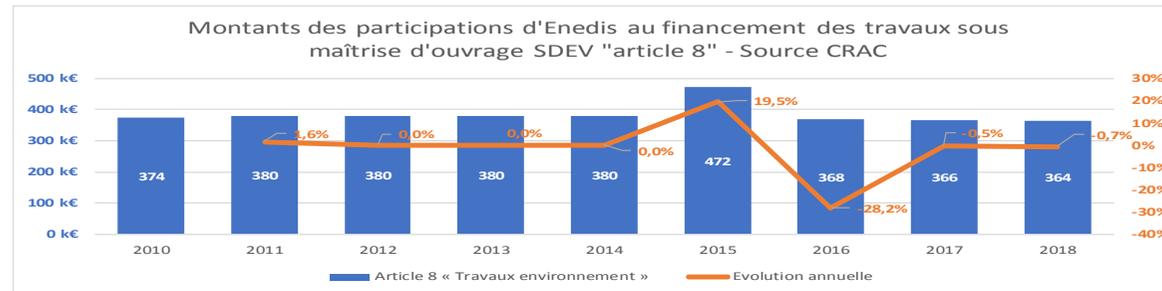
Objectif : obtenir d'Enedis les détails de ses activités relatives à :

- l'intégration de réseaux aériens existants dans des programmes d'amélioration esthétique,
- la création de réseaux électriques en techniques discrètes,
- la gestion des transformateurs contenant du PCB,
- la certification ISO 14001

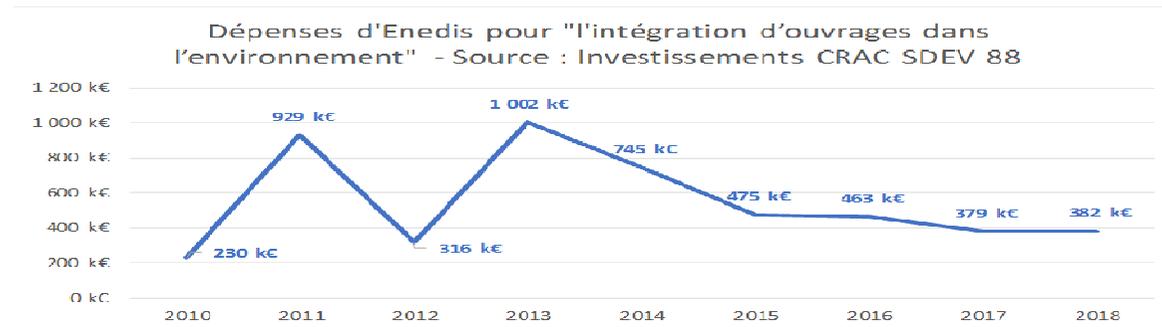
Prise en compte de l'environnement (suite)

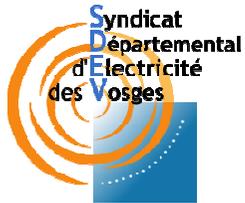
➤ Intégration des ouvrages dans l'environnement : article 8 du Cahier des Charges de Concession

→ 1,28 €/usager, ratio légèrement inférieur à la moyenne d'AEC basée sur une soixantaine de concessions, avec 1,64 €/usager,



→ 1,8 % des dépenses totales d'investissement du concessionnaire; taux légèrement inférieur à la moyenne observée de 2 %





Prise en compte de l'environnement (suite)

- **Travaux réalisés en techniques discrètes** : sur les 9 dernières années, ces travaux représentent 90 % des réseaux concernés en agglomération et 77 % hors agglomération. Ces taux sont bien au-dessus des minima indiqués dans le cahier des charges de concession (60 % et 40 %)
- **Mutation des transformateurs HTA/BT contenant du PCB** : à fin 2018, il reste 151 transformateurs à traiter d'ici fin 2025 (2,5 % du parc)
- **Elagage** : une convention a été signée entre Enedis et le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles, Ce dernier préconise les moyens et techniques d'interventions à privilégier en fonction de la nature de l'environnement des tronçons à élaguer (par hélicoptère, avec une girafe d'élagage, ...)

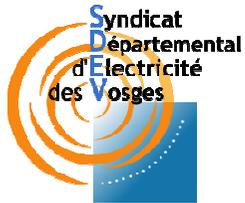
Prise en compte de l'environnement (suite)

- Utilisation des appuis communs : 4 conventions signées avec Enedis sur le département (fibre optique)
- Remplacement ou suppression des cabines hautes : 5 cabines hautes supprimées en 2017. Encore 3,2 % de cabines hautes en service ; taux légèrement supérieur à la moyenne du panel AEC de 2,7 %.
- Recyclage des compteurs suite à la pose du compteur Linky





3 – Analyse des clients et des départs BT mal alimentés Fiabilité de l’outil de calcul Enedis Exercices 2017 et 2018



Analyse des CMA et DMA

Un usager est considéré comme mal alimenté si sa tension d'alimentation, moyennée sur 10 minutes, sort une fois dans l'année de la plage [-10 % ; + 10 %], soit de la plage 207 V - 253 V.

Impossibilité de mesure sur chaque point de livraison, donc estimation des usagers mal alimentés par Enedis via l'outil Système d'Information Géographique (modèle statistique et de calcul).

Analyse des CMA et DMA

**Méthode statistique modifiée par Enedis en 2018.
Résultat : doublement du nombre d'utilisateurs mal alimentés entre 2017 et 2018**

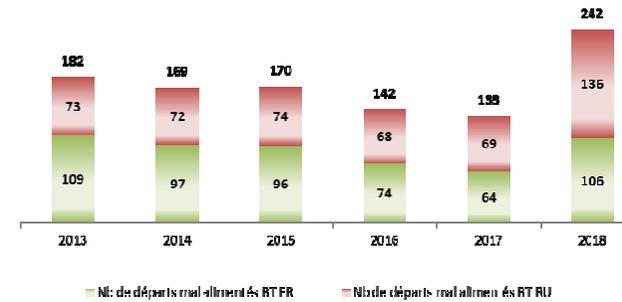
Evolution des CMA de la concession en nombre et en taux sur la concession



CMA : + 107 %

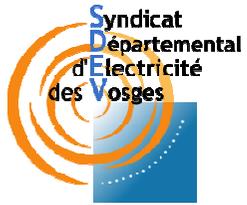
- + 113 % en zone urbaine (545 à 1 161)
- + 99 % en zone rurale (359 à 714)

Evolution du nombre des DMA sur la concession



DMA : + 82 %

- + 97 % en zone urbaine (69 à 136)
- + 66 % en zone rurale (64 à 106)



4 – Programme d'investissements du Concessionnaire

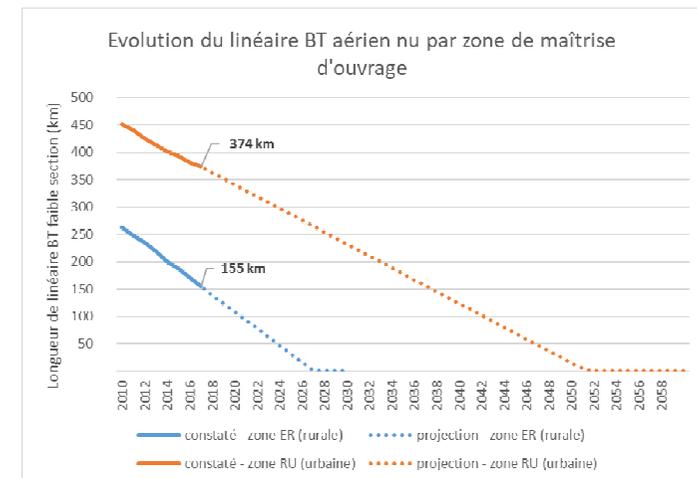
Diagnostic des réseaux HTA et BT : identification des points de fragilité

➤ Réseau HTA :

- Taux d'enfouissement de 38 % bien en deçà de la moyenne nationale de 48 %
- 3,3 % du réseau en CPI contre 1,9 % pour la moyenne AEC
- Âge moyen des réseaux de 31,5 ans contre une moyenne de 28,3 ans

➤ Réseau BT :

- Taux d'enfouissement de 35 % bien en deçà de la moyenne nationale de 44 %
- 9 % de lignes aériennes nues correspondant à la moyenne observée par AEC de 8 % : 155 km en zone rurale et 374 km en zone urbaine, avec un rythme de résorption de 16 km/an en zone rurale et de 10 km/an en zone urbaine
- Réseau aérien nu de faible section : 73 km en zone rurale et 122 km en zone urbaine



Diagnostic de la continuité de fourniture

- Le seuil du Décret Qualité sur la continuité et tenue de tension est très faible avec 0,2 % de taux d'usagers au-delà des seuils

Taux d'usagers (BT et HTA) de la concession au delà des seuils sur la continuité de fourniture
(6 coupures longues, 35 coupures brèves et 13 heures de coupures cumulées)



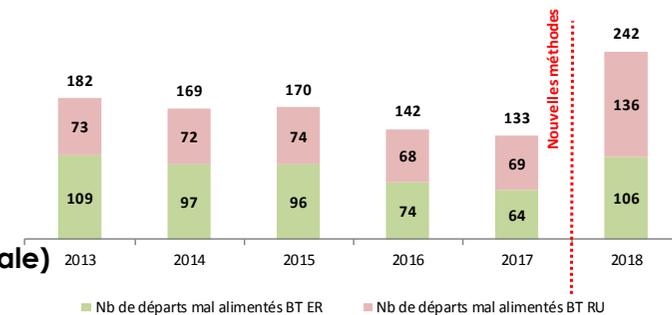
Le décret "Qualité" du 24 décembre 2007 et son arrêté, modifiés en 2010, établissent des seuils en termes de continuité et de qualité de tension. Pour la continuité, les seuils sont 6 coupures longues, 35 coupures brèves et 13 heures de coupures cumulées sur l'année. Lorsque le taux global d'usagers touchés dépasse 5%, le concessionnaire a l'obligation de présenter un plan d'action à l'AODE.

- Le critère B de 42 minutes est en-dessous de la valeur nationale de 65 minutes
- Les réseaux HTA aériens sont à l'origine de la majorité des incidents sur le réseau HTA (45 % du temps de coupure par an)
- Le réseau HTA souterrain en CPI a un taux d'incidents 3x plus élevé que le réseau HTA souterrain et aérien
- Sur le réseau BT, la défaillance des ouvrages est le problème le plus impactant sur le Critère B (pour la BT)

Analyse de la tenue de tension

- 2 départs HTA sur 210 subissent des chutes de tension maximales supérieures à 5 % (satisfaisant)
- Le taux de départs BT mal alimentés à la fin de 2017 était de 0,6 %, soit 133 sur 14 204.
Suite à la nouvelle méthode de calcul, le nombre de départs BT mal alimentés est passé à 242 (136 en zone urbaine et 106 en zone rurale)

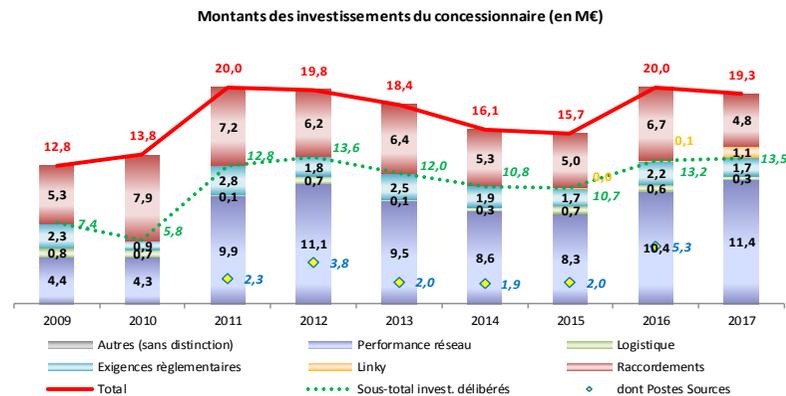
Evolution du nombre de départs BT mal alimentés par zone



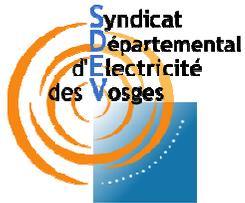
Le Décret fixant un seuil de 3 % des usagers mal alimentés sur le département est largement respecté sur la concession.

Evaluation du plan d'investissements du concessionnaire

- Les investissements globaux ont connu deux tendances depuis 2011 :
 - de 2011 à 2015 : tendance à la baisse de 20 M€ à 15,7 M€
 - de 2015 à 2017 : tendance à la hausse de 15,7 M€ à 19,3 M€



- Les investissements délibérés suivent ces tendances pour atteindre 13,5 M€ sur 2017, soit 60 €/ usager (51 € au niveau national)



Programme d'investissements

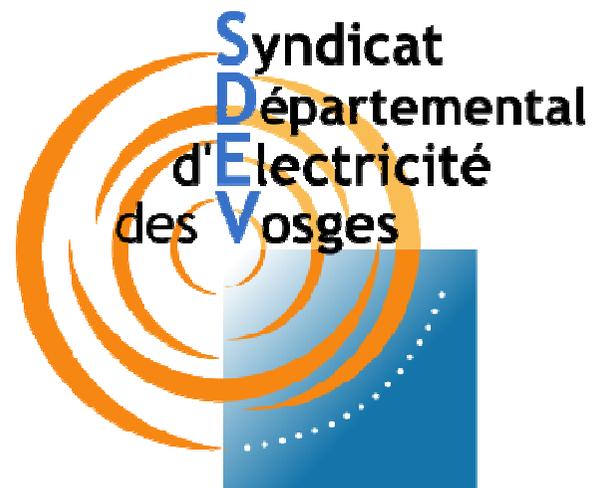
Evaluation du plan d'investissements du concessionnaire

L'analyse des actions entreprises par le concessionnaire sur les 4 derniers exercices a permis d'identifier les axes principaux d'investissements suivants :

- Plan Aléas Climatiques : 39 km traités
- Prolongation de Durée de Vie : 92 km traités
- Plan de Renouvellement des Câbles Papier HTA : 27 km traités
- Plan d'Amélioration de la Réactivité : 79 OMT et 3 bouclages réalisés

Il conviendrait de rester vigilant sur l'ampleur des opérations PDV au détriment des Plans de Renouvellement plus pérennes.

 Les points sensibles ainsi répertoriés serviront de base dans les échanges entre le SDEV et le concessionnaire dans le cadre des négociations pour le renouvellement du contrat de concession.



Le SDEV vous remercie de votre attention